Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092606-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 septembre 2026

2026/09/29-06

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Demande de subvention pour l'aire de covoiturage et convention avec Concarneau Cornouaille Agglomération	Nombre de présents	**25**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 29 septembre 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LALLEMENT Dominique - MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – DAGORN Nicolas - LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique - ROBIN Yves – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
GIRARD Gwénaëlle à GUEZENEC Elise
FRENE Barbara à LESCA Véronique
KRAUS Jean-Paul à LE DUC Didier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

LE DUC Didier

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092606-DE

Monsieur LALLEMENT, Adjoint au Maire, indique que le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« Fonds Vert ») s'est doté, à nouveau en 2026, d'une action de financement dédiée aux projets inscrits dans les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).
Sont ainsi éligibles, au titre de la présente action de financement, les structures territoriales compétentes pour élaborer un PCAET et ayant adopté leur PCAET avant le 1er février 2026. Concarneau Cornouaille Agglomération ayant adopté son PCAET le 8 décembre 2022 est donc éligible à la subvention FV-Actions PCAET 2026.
La commune de Trégunc a programmé la création d'une aire de covoiturage sur l'axe routier reliant Trégunc à Concarneau, au lieu-dit Kerouel, dont la réalisation est prévue entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027.
Cette aire sera directement connectée à la piste cyclable reliant Trégunc à Concarneau et comprendra un arrêt de bus ainsi qu'un abri vélos couvert. Par sa vocation de pôle d'échanges intermodal, cet aménagement répond pleinement dans les orientations de la stratégie « mobilité » définie par le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Sur proposition des services de l'Etat, la commune de Trégunc a sollicité le Fonds Vert – Mesure PCAET 2026 auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération pour un montant de 62 000 €. Par courrier du 18 août dernier, l'agglomération a reçu notification de l'arrêté lui octroyant un montant de 62 000,00 € HT pour la création de cette aire de covoiturage en intermodalité.

Il est donc proposé d'établir une convention définissant les modalités de reversement, par Concarneau Cornouaille Agglomération à la Ville de Trégunc, de la subvention accordée au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert – actions PCAET), pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage.

Un projet de convention est joint en annexe à la présente délibération.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	**HT**	**Recettes**	**HT**
Création d'une aire de covoiturage	200 000,00 €	CCA (fonds de mobilité) CCA (fonds vert – PCAET 2026) Autofinancement	40 000,00 € 62 000,00 € 98 000,00 €
TOTAL	**200 000,00 €**	**TOTAL**	**200 000,00 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 22 septembre 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve la demande de subvention auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération ;
- autorise le Maire à signer la convention et tous documents en lien avec ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 30 septembre 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TREGUNC Finistère